

Le bilan d'un projet : les rapports et la réunion de clôture

Ce cours vous est proposé par Deborah Arnold et Pascal Corbel, Université Paris-Saclay, et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

- 1. Quels sont les éléments qui relèvent du bilan d'un projet ? (Plusieurs réponses possibles)**
 - a. Le bilan interne
 - b. Le rapport final
 - c. La recette du projet
 - d. Le redéploiement des ressources humaines
 - e. La réunion de clôture

- 2. Quels sont les objectifs de la réunion de clôture ? (Plusieurs réponses possibles)**
 - a. La capitalisation inter-projet
 - b. Améliorer les référentiels de gestion de projet
 - c. Informer les membres de l'équipe projet de leur fin de contrat
 - d. Recenser les difficultés rencontrées
 - e. Célébrer les réussites
 - f. Démarrer un nouveau projet

- 3. Compléter cette phrase.**

La réunion de clôture est [.....] du maximum de valeur [.....]
pour [.....].

4. Associer chaque élément à la rubrique de l'ordre du jour de la réunion de clôture

Résultats du projet	Impressions et analyse
Formalisation du retour d'expérience	Référentiel de gestion de projet
Reconnaissance de l'équipe projet	Célébration

Analyse du déroulement

Écarts acceptés

Enjeux et objectifs

Grands livrables

Identification des points généralisables

Mesures de satisfaction du client

Mise en avant des contributions

Organisation d'une fête

Partage de coordonnées

Points de progrès

Points forts dans le management du projet

Points forts dans les techniques mobilisées

Rédaction de modifications / ajouts

Remerciements

Ressenti personnel

5. Quels sont les enjeux du bilan d'un projet ?

- a. Reconnaître les écarts
- b. Cacher les échecs
- c. Flatter l'égo du chef de projet
- d. Gérer les échecs
- e. Gérer le sentiment de deuil

Références

Comment citer ce cours ?

Gestion de Projet, Deborah Arnold et Pascal Corbel, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.